L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES :
G. P. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 62, entre Conti et Bienville.

Prospectus-Extrême.
SAMEDI MATIN, 4 FEVRIER

Ventes à l'encan de ce jour.

Par C. E. Fortier, à la Bourse St-Louis— Un lot de terre sur le chemin de la métairie et un terrain dans la rue Franklin. Aussi, une domestique créole avec ses enfant. Aussi, 10 terrains dans le nouveau faubourg Marigny. Aussi un terrain dans la rue des Français. Aussi, maison dans la rue d'Almonaster, Aussi, propriété dans le faubourg Trémé. Aussi, un lot de terre au faubourg Treme sur la rue Miro. Aussi et Miro.

Par Vincent & Co. 28 rue de la Bourse—Marchandises sèches.

Par E. Roger à 10, 45 et 47 rue de la Vieille Levée—Cheminées.

Par P. J. Spear, 74 rue de Chartres—Marchandises sèches.

Par N. Migale, à la Bourse St-Louis— Une maison et sept terrains au coin des rues Prieur et Columbus. Aussi, plusieurs esclaves.

Par J. A. Levy Jr & Co. à la Bourse St-Louis— Une blanchisseuse et repasseuse.

Par M. Barnett Jr., à 10 heures et demie, à son magasin d'encan, assortiment Chartres et St-Louis— Marchandises sèches, tapis, bijouterie, cigares &c.

Par Vincent & Co., à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Bourse—Jaconets et organdis français, mousselines, &c.

Par Francis Fernandez, à 10 heures, 5 non magasin d'encan, sur la ligne Chartres et St-Louis, Nos 129—Fer-blanterie.

Par Julian Neville, à 10 heures et demie, à l'encanteur, St-Anne et Roman—Fonds d'une manufacture de cassis, &c.

Vente de propriété foncière et d'une petite habitation.

On nous prie d'appeler l'attention de ceux que cela peut concerner, sur une annonce de M. Vizard occasionnel, et dont nous reproduisons aujourd'hui les conditions. Cette propriété est bien située dans le Faubourg Marigny. Aussi un terrain dans la partie la plus avantageuse de West Wilkins, dans le voisinage immédiat du marché, de la place publique et de l'église catholique ; aussi une grande et riche lot de terre au-dessus de Carrollton près Bodoin, susceptible d'un grand revenu et faisant également face au Bayou et Lac Pontchartrain. Pour les détails, voir aux annonces d'encan.

Industrie et Agriculture.

Les vœux de la partie entreprenante et progressive de notre population seront enfin réalisés. Il n'est ne produire dans l'opinion, aujourd'hui, que la prospérité, un revirement subit en faveur des mesures propres à encourager l'industrie et l'agriculture. Ces mesures, employées partout ailleurs, avaient produit partout partout inutiles aux propriétaires de nos grandes exploitations agricoles Lorsque l'on est planteur, que l'on possède plusieurs centaines de travailleurs noirs, que l'on fait quatre, cinq ou six cents boucauts de sucre, que l'on amasse promptement une immense fortune, on croit volontiers que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Il existe néanmoins en Louisiane d'autres cultures que celle de la canne, et ces cultures plus modestes, il est vrai, mais non moins importantes au fond, ont été trop négligées. Notre sol si fertile possède des ressources dont nous n'avons pas encore su tirer parti ; nous pouvons le faire rendre trois et quatre fois plus qu'il n'a produit jusqu'à ce moment. Pour obtenir ce résultat dont bénéficieraient toutes les classes de la population, il faut seulement trouver la voie à suivre et encourager les premières tentatives par des récompenses.

Ces réflexions peuvent également s'appliquer à notre industrie naissante, qui, malgré son insignifiance relative, est dotée d'une vitalité qui promet d'amples développements pour l'avenir. Nous nous sommes brièvement laissés à songer sur le Nord pour les articles de fabrique, qu'il nous semble à peine possible que le Sud soit jamais en mesure de les manufacturer. L'expérience a pourtant démontré que l'industrie peut seulement se naturaliser partout nous. Nous avons de florissantes fabriques qui luttent sans désavantage marqué contre la formidable concurrence du Nord. Quand nous le voudrons, le nombre de ces établissements se multipliera, et nous nous trouverons affranchis de l'espèce d'esclavage que nous payons à New York, à Boston et à Philadelphie.

Un grand obstacle aux progrès de l'industrie en Louisiane a été l'absence de toute administration directrice. Cette lacune est heureusement en voie d'être comblée. On se rappelle qu'au mois de novembre dernier, la Société des artisans de la Nouvelle-Orléans nous nommait un comité pour prendre les mesures nécessaires à l'organisation d'une foire ou exposition des produits de l'industrie et de l'agriculture. Ce comité s'est adressé à quelques-uns des principaux citoyens de la Nouvelle-Orléans, qui se sont joints à lui et ont formé une Société, laquelle s'est constituée provisoirement sous la dénomination de M C H Silsbee, président.

Les résolutions votées à l'unanimité par les membres et publiées dans tous les journaux de la ville, portent que la Société s'organisera en compagnie au capital de cent cinquante mille piastres divisé en actions de vingt-cinq piastres. La compagnie se fera octroyer une charte par la législature et se constituera d'une manière définitive dès que le capital nominal s'élèvera à cinquante mille piastres. Elle s'engagera à ache ter le Mechanics' Hall, dans la rue Philippe, pouvant qu'une partie de cet édifice lui soit affectée.

La compagnie portera le nom de "Mechanics and Agricultural State Fair of Louisiana". Elle aura pour but d'encourager l'agriculture dans toutes ses branches, ainsi que l'horticulture, l'industrie, l'élève des bestiaux, le perfectionnement de l'outillage, l'établissement de fabriques nouvelles et la propagation des connaissances utiles dans les arts manuels.

Des actions de vingt-cinq piastres se placeront facilement dans tous ceux qui pourront affecter une somme si minime au but éminemment pratique que se propose la société, et refuseront même de faire leur concours à l'œuvre commune. Il s'agit d'ajouter à la richesse de la Louisiane et l'on faire l'égale des autres Etats de l'Union. A la parole et aux projets stériles il s'agit aussi de substituer l'action féconde. Les inventions qui les seront soumises à la société qui appellera sur elles l'attention publique et joindra ses efforts à ceux de l'auteur pour assurer le succès de sa découverte.

Nous applaudissons de toutes nos forces à la création de la compagnie. Lorsqu'elle se sera constituée, et qu'elle aura organisé des Expositions annuelles, nous nous trouverons dans les conditions nécessaires pour développer nos ressources naturelles, fonder l'industrie louisianaise sur des bases durables et accroître la production agricole C'est tout ce que nous désirons. L'avenir nous sera assuré si nous savons nous occuper du présent.

VOTRE FEUILLETON.

Nous commencerons lundi un charmant feuilleton intitulé TENUE DE GENDRES EN PARTIE DOUBLE

MORTALITÉ A NEW-YORK.— Le nombre des décès provenant de toute cause a été élevé, dans la ville de New-York, pendant l'année 1859, à 21,615 C'est une diminution de 688 sur le chiffre des décès de l'année précédente, malgré l'accroissement considérable de population causé par les naissances et l'émigration.

CONSULS.—M Robert Barth a été reconnu par le président, comme vice-consul du grand-duché de Bade à St Louis.

Le Dr J. B. Gordon, de la Californie, a été nommé par le président consul des Etats Unis à Valparaiso.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le spectacle annoncé pour ce soir a été changé par suite d'une indisposition de M. Mathieu. Les *Huguenots* sont remplacés par le *Barbier de Séville*, opéra en 3 actes, de Rossini. On commencera par l'*Ange Pervle*, comédie en 1 acte.

Dimanche, 5 du courant, *Le Baron de Tourcaserf, Les Chevaliers du Prince Noir* et *les Crochets du Père Martin*.

On nous annonce pour lundi *Norma*, opéra de Bellini.

THÉATRE D'ORLEANS — Spectacle de ce soir, au théatre d'Orléans la *Martha*, grand opéra en 4 actes et 6 tableaux, de M. F. de Flotow, et le *Tigre du Bengal*.

Après la représentation, grand bal paré et masqué

L'affiche annonce pour demain, dimanche, la première représentation du dernier drame d'Alexandre Dumas fils, *Un Père Prodigue*, qui vient d'avoir un si éclatant succès a Paris

BALS DE THEATRE D'ORLEANS—Le second bal du Théatre d'Orléans a lieu ce soir. Nous prions la direction d'agréer nos remercîments pour les invitations qu'elle a eu la gracieuseté de nous adresser.

CONCERT DE M SQUIRES — Le concert de M Henry Squires aura lieu mardi prochain, 7 du courant, dans la salle des Odd-Fellows M Squires est un chanteur de beaucoup de distinction, il est de l'Académie de Musique de New York et de celle de Boston. Il sera seconde par des artistes d'un grand mérite et entre autres par M Edward Hodkinson, pianiste dont tout le monde s'accorde à dire le plus grand bien, et une enfant, Mlle Mary McVicker, qui dans son genre est, assure-t-on, un véritable prodige.

Les billets pour les loges réservées coutent mis en vente lundi prochain, dès 10 heures du matin, au magasin de musique de MM. P. P. Werlein & Co, No 3 rue du Camp.

APPRENEZ L'ANGLAIS!—Les personnes qui ne savent pas l'anglais, et qu'on qui le parlent mal, doivent prendre de suite un engagement de quatre ou cinq semaines chez le Prof. Brette, 58, rue St-Charles.

On apprend chez le premier leçon à parler naturellement l'anglais pendant la conversation qui se passe pendant la leçon. Tout le monde est compris à venir voir et à être témoin des exercices.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE

Marchés de New-York.

New-York, 3 février. On a vendu 600 balles de coton middling Uplands à 11 1/8 c. Le marché à la farine a fermé lanquissant à des prix inférieurs. Mais calme à la clôture, 90 et 95 c. le boisseau. Riz Caroline languissant et sans changement.

Savannah, 3 février—La vente de coton s'est élevée à 850 balles aujourd hui. Les nouvelles reçues par l'America ont déterminé une baisse de 1/8.

Charleston, 3 février—2,550 balles de coton ont été vendues aujourd hui à une baisse de 1/8 à 1/4.

CONGRES

Election d'un secrétaire et d'un sergent d armes

LE BILL POSTAL

Washington, 3 février—M. Formey, de la Pennsylvanie, a été élu secrétaire de la Chambre, aujourd hui, à une majorité d'une voix.

Le bill postal a été introduit et passera probablement la semaine prochaine. Il pourvoit un paiement de 6 pour cent d'intérêt pour les cinq ans depuis leur date.

New York, 3 février—La vente de la semaine a été élevée à 3,300 balles Fair Orléans 11 3/4 c. Sucre languissant, en baisse. Mais cela vient des acheteurs. Baisse irrégulement, sans variation dans les prix.

Fret du coton pour Liverpool, 7/32 à 1/4.

Change sur Londres, 8 1/2 à 9 de prime Change sur Paris, 5 fr. 18 3/4 à 5 fr. 22 1/2 c.

Désastres sur mer.

Lewes Delaware, 3 février. Une goelette dont le nouvel un canon, chargée de coton, a été échouée au dessous de la rivière des Indiens.

On est parvenu à sauver que tous ceux qui étaient à bord ont péri.

Philadelphie, 3 février. La barque *Crompak*, de Charleston, est arrivée ici en port sans mats, et que si l'on renonce à la restauration des princes autrichiens, cela ne veut pas dire que l'on se propose d'étendre et de consolider la monarchie sarde. Si les renseignements de notre correspondant de Florence sont exacts (et nous avons tout lieu de les considérer comme tels), le moyen terme auquel on songerait maintenant pour concilier les généreuses intentions de l'empereur des Français avec les précautions nécessaires pour empêcher l'accroissement de la Sardaigne serait le suivant : On se rappelle peut-être que l'Autriche avait promis aux gouvernements provisoires de l'Italie centrale, pour les amener à recevoir leurs ministres, des avances même de répugnance, que cette restauration serait accompagnée de concessions en faveur des provinces vénitiennes. Les Italiens ont refusé de se laisser prendre à l'amorce. On la leur offre de nouveau d'une manière plus tentante. S'ils voulaient abandonner l'annexion à la Sardaigne, s'ils consentaient à la création d'un royaume séparé de l'Italie centrale, l'Autriche joindrait les provinces vénitiennes au nouvel Etat, et proposerait au souverain de l'Italie centrale de réunir au gouvernement de son Etat une province déléguée à l est du Mincio. Ferdinand IV de Toscane, le jeune duc Robert de Parme et le prince Jérôme Napoléon ont été avisés confidentiellement indiqués comme devant fonder la nouvelle dynastie qu'on espérerait faire accepter aux Italiens.

"Nous croyons qu'en cela comme dans tant d'autres calculs, la diplomatie a compté sans son hôte. Nous pensons que l'attitude prise par les populations de l'Italie centrale ne s'effacera pas de sitôt, que, selon toute probabilité, elle deviendra chaque jour de plus en plus ferme et décidée, et que les événements de la dernière quinzaine sont de nature à renforcer cette tendance bien timent nationale. On a épuisé dans tous les Etats de l'Italie centrale, et spécialement en Toscane, un sentiment d'inquiétude relativement à la marche qu'adopterait l'empereur des Français à l'égard des sujets révoltés du pape. Quel que puisse être l'avenir des trois duchés, on craignait que l'influence cléricale en France ne portât l'empereur à agir contre le peuple de la Romagne, et comme conséquence inattendue de cette appréhension on craignait qu'on laissât entre les mains des Autrichiens une province qui, en définitive, est plus italienne que toute autre. Les Italiens ont compris que l'on ne pouvait pas leur demander de sacrifices plus grands que celui de leur nationalité, et que les plénipotentiaires français n'auraient pu remplir aucun engagement pareil. Ils ont adressé au empereur Napoléon et à l'empereur Alexandre des rapports entre les empereurs de France et d'Autriche. La réponse n'est pas encore connue, mais on croit généralement que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Il existe néanmoins en Louisiane d'autres cultures que celle de la canne, et ces cultures plus modestes, il est vrai, mais non moins importantes au fond, ont été trop négligées. Notre sol si fertile possède des ressources dont nous n'avons pas encore su tirer parti ; nous pouvons le faire rendre trois et quatre fois plus qu'il n'a produit jusqu'à ce moment. Pour obtenir ce résultat dont bénéficieraient toutes les classes de la population, il faut seulement trouver la voie à suivre et encourager les premières tentatives par des récompenses.

Ces réflexions peuvent également s'appliquer à notre industrie naissante, qui, malgré son insignifiance relative, est dotée d'une vitalité qui promet d'amples développements pour l'avenir. Nous nous sommes brièvement laissés à songer sur le Nord pour les articles de fabrique, qu'il nous semble à peine possible que le Sud soit jamais en mesure de les manufacturer. L'expérience a pourtant démontré que l'industrie peut seulement se naturaliser partout nous. Nous avons de florissantes fabriques qui luttent sans désavantage marqué contre la formidable concurrence du Nord. Quand nous le voudrons, le nombre de ces établissements se multipliera, et nous nous trouverons affranchis de l'espèce d'esclavage que nous payons à New York, à Boston et à Philadelphie.

Un grand obstacle aux progrès de l'industrie en Louisiane a été l'absence de toute administration directrice. Cette lacune est heureusement en voie d'être comblée. On se rappelle qu'au mois de novembre dernier, la Société des artisans de la Nouvelle-Orléans nous nommait un comité pour prendre les mesures nécessaires à l'organisation d'une foire ou exposition des produits de l'industrie et de l'agriculture. Ce comité s'est adressé à quelques-uns des principaux citoyens de la Nouvelle-Orléans, qui se sont joints à lui et ont formé une Société, laquelle s'est constituée provisoirement sous la dénomination de M C H Silsbee, président.

Les résolutions votées à l'unanimité par les membres et publiées dans tous les journaux de la ville, portent que la Société s'organisera en compagnie au capital de cent cinquante mille piastres divisé en actions de vingt-cinq piastres. La compagnie se fera octroyer une charte par la législature et se constituera d'une manière définitive dès que le capital nominal s'élèvera à cinquante mille piastres. Elle s'engagera à acheter le Mechanics' Hall, dans la rue Philippe, pouvant qu'une partie de cet édifice lui soit affectée.

La compagnie portera le nom de "Mechanics and Agricultural State Fair of Louisiana". Elle aura pour but d'encourager l'agriculture dans toutes ses branches, ainsi que l'horticulture, l'industrie, l'élève des bestiaux, le perfectionnement de l'outillage, l'établissement de fabriques nouvelles et la propagation des connaissances utiles dans les arts manuels.

Des actions de vingt-cinq piastres se placeront facilement dans tous ceux qui pourront affecter une somme si minime au but éminemment pratique que se propose la société, et refuseront même de faire leur concours à l'œuvre commune. Il s'agit d'ajouter à la richesse de la Louisiane et l'en faire l'égale des autres Etats de l'Union. A la parole et aux projets stériles il s'agit aussi de substituer l'action féconde. Les inventions qui les seront soumises à la société qui appellera sur elles l'attention publique et joindra ses efforts à ceux de l'auteur pour assurer le succès de sa découverte.

Nous applaudissons de toutes nos forces à la création de la compagnie. Lorsqu'elle se sera constituée, et qu'elle aura organisé des Expositions annuelles, nous nous trouverons dans les conditions nécessaires pour développer nos ressources naturelles, fonder l'industrie louisianaise sur des bases durables et accroître la production agricole C'est tout ce que nous désirons L'avenir nous sera assuré si nous savons nous occuper du présent.

CHRONIQUE LOCALE.

AMPHITHÉATRE.—Aujourd'hui, à midi, représentation pour les dames et les enfants, à l'Amphithéatre de Shelldrake à Rogers, rue St Charles.

Courl'avant dernière représentation de la saison.

PREMIER COUR DE DISTRICT.—M. Rendu est avocat de District, n'a pas trouvé lieu à poursuivre Valentin Knoll qui n'était personnellement comptable d'aucun acte hypothécaire.

Pas d'audience, demain, dimanche. Lundi, cour ordinaire. M. Paul Lestrapes a été constitué avocat de District.

Wm. M. Donald, huissier, est mort de presse.

P. Gentes, tailleur—très à vendre de pierres.

Le Général Jara n'a pas trouvé dans la pratique l'effet que P. Rainal, accusé de meurtre.

INCENDIE.—Dimanche dernier, une maison, à 2 étages, appartenant aux dames Cuvellier, située dans la rue Bourbon, a été entièrement détruite par le feu. Les pompiers se sont rendus promptement sur le lieu de l'incendie, mais leurs efforts, employés partout ailleurs, auraient probablement été inutiles dans la localité où l'accident est arrivé. Les dégâts sont évalués à 2,000 piastres, non couverts par aucune assurance.

RÉCOMPENSE MÉRITÉE.—Dimanche dernier, que Mme Silbermann, sage-femme de profession, a reçu de Mlle Catherine Mc Coffey, accouchée de son premier enfant, la somme de $100. Cette récompense est certainement le plus beau témoignage de satisfaction que puisse recevoir une sage-femme de la part de celle qu'elle a soignée.

Le docteur Hilton, propriétaire d'un magasin de spécialités pharmaceutiques à Montgomery Camp et Melpomène, a reçu de la même part semblable à l'accouchement de celle qui a soigné sa femme.

Un affranchi, nommé Edouard, a acheté pour la somme de $201 à 202, un nègre qui lui était dû par deux créanciers insolvables. Le nègre, qui est un mulâtre, le donnait de son côté à son maître, en payement de sa liberté.

Prédiction de Lafontaine :

Le temps a fait de nous ce qu'il fait de la pierre.

Le temps qui change tout nous change nous-mêmes.

Le temps qui change tout nous change nous-mêmes.

Le temps qui change tout nous change nous-mêmes